



Succession comptes bancaires

Par **manitou55**, le **23/06/2016** à **19:54**

Bonjour

Suite au décès de ma mère et son mari, mon beau père, étant toujours vivant quelles sont les modalités de succession concernant ses comptes bancaires individuel et compte joint.

Merci pour votre réponse.

Par **Marjan95**, le **24/06/2016** à **17:03**

les compte sont bloqués sauf pour faire face aux frais courant. une surveillance des débits seront effectuée pour valider actif/passif de la succession de ce compte.

Rapprochez vous du service succession de la banque du compte qui vous expliquera tout ca dans le detail.